



Oiseaux-Nature

La scierie d'Avin
88220 XERTIGNY

Publication : Le Troglo, la revue qui aime la vie

Tél : 03 29 30 16 23 Mél : oiseauxnature@free.fr www.association-oiseaux-nature.com

Le 3 décembre 2018

Objet : classement des animaux dits « nuisibles »

Monsieur le Préfet des Vosges

88000 EPINAL

Monsieur le Préfet,

Vous allez, conformément à la demande ministérielle, envoyer votre avis concernant le classement des animaux dits « nuisibles » pour plusieurs années.

Notre représentant siégeant à la « Commission spécialisée nuisibles » le 23/11 a bien insisté en début de séance sur la grave crise actuelle affectant la biodiversité : ces quarante dernières années, 60% des animaux ont disparu de la Terre. Cette crise de la biodiversité, aggravée par le manque d'eau et les dérèglements climatiques, nécessite plus que jamais de prendre en compte les problèmes éthiques que génèrent les destructions et leurs méthodes fortement contestées.

Il a insisté également sur le fait que la société civile n'est pas représentée dans cette commission. Ceci est certes réglementaire, mais ne devrait pas empêcher, bien au contraire, l'Administration, de prendre en compte les éléments cités ci-dessus.

Cependant, tout au long de la réunion, seules les positions tout particulièrement orientées vers le piégeage ont été mises en avant. En effet, afin de justifier un piégeage que le grand public ne cautionne plus depuis longtemps, seule une condamnation des espèces concernées est proposée à l'appui de méthodes caricaturales et infondées scientifiquement.

- ⑩ des cartes de présences empilées sur 4 ans sont noircies sans fondements scientifiques...
- ⑩ les dommages sont grossièrement surestimés et également entassés sur 4 ans...

En ce qui concerne la fouine, qui préserve notamment des dégâts des rongeurs mais surtout de l'échinococcose alvéolaire, il est rappelé qu'elle n'a pas été détruite pendant 9 ans dans notre département (de 2006 à 2015) et ce, sans créer de difficulté.

Nous demandons très fermement sa non-inscription sur la liste des « nuisibles ».

S'agissant du renard, il est rappelé que sa préservation est souhaitée par les agriculteurs en raison du rôle essentiel qu'il joue dans la lutte contre les micro-mammifères qui ravagent les cultures. Nous soulignons en outre qu'il joue un rôle essentiel dans la lutte contre la maladie de Lyme en raison aussi de son rôle de prédateur massif des micro-mammifères.

Le grand public n'accepte plus le déterrage (corollaire de son classement) de cet animal, symbole de notre ruralité, et encore moins les méthodes barbares, souvent pratiquées au moment où il a des jeunes, pendant les périodes difficiles de sécheresse, de gel ou de neige. La chasse suffit amplement à satisfaire ceux qui détestent cet animal, dont le seul tort est d'être le prédateur des espèces relâchées par les sociétés de chasse (faisans notamment). S'il y a des éventuels points noirs dans le département, il aurait fallu les cibler et les prendre en compte, à l'instar de ce qui est fait pour le sanglier.

Cet acharnement à détruire « par accident », y compris des animaux domestiques, dans la mesure où aucun piège n'est sélectif, contribue à dégrader l'image des piégeurs et des chasseurs, dont vous faites partie. Comment, en effet, prétendre être un acteur de la biodiversité, voire de l'écologie, tout en continuant à prôner l'extermination de certaines espèces.

Vous le savez, ce samedi 1^{er} décembre, a eu lieu un rassemblement à Epinal près du Marché Couvert.

Malgré un contexte social extrêmement tendu, pour des motifs que vous connaissez, et alors que chacun aurait pu penser que le citoyen lambda n'a que faire de la problématique du piégeage, un message est passé auprès du grand public présent ce samedi. Notre groupe d'une cinquantaine d'adhérents et de sympathisants présents a pu aborder, de façon pacifique, plusieurs centaines de personnes (comme en attestent les 380 signatures collectées en 2 heures à peine) afin d'évoquer ce dossier en cours de traitement par vos services.

Oiseaux-Nature considère que c'est un succès et surtout les militants présents ont pu vérifier à quel point le piégeage est méconnu du public... et rejeté massivement ! Cette opération sera donc renouvelée.

Ce rejet massif, ajouté à une prise en compte croissante du bien-être animal dans notre société, nous incite à appeler votre attention sur les modalités utilisées afin de vous présenter un dossier de classement dont les arguments, orientés et injustes comme indiqué supra, ont pour seul objectif de classer la fouine et le renard « nuisibles » sur tout le département.

L'image de l'Etat, représenté par une Administration qui ne prendrait en compte aucun de nos arguments, ni ceux de la société civile, ne pourrait que se dégrader davantage en traitant ainsi les dossiers, et force est de constater que nul n'a besoin de cela dans le contexte actuel.

Nous demandons par conséquent à ce que la fouine retrouve le statut d'animal non « nuisible » qu'elle avait encore il y a 4 ans et que le renard ne soit pas classé dans cette catégorie également.

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous tenir informé de votre décision. Nous sommes bien entendu à votre disposition pour toute information complémentaire vous permettant d'arbitrer au mieux ce dossier, crucial pour la préservation des espèces concernées et la biodiversité vosgienne.

Veuillez croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Dans l'attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Les 3 vice-présidents : Catherine BERNARDIN, Vincent ETIENNE, Patrick MAISON.

